

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
CANTON DE GUILLESTRE
COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS**

**Séance du Conseil Municipal du
23 Novembre 2023**

Délibération N° : 20231123-05

OBJET : ACQUISITION DE DEUX REFRIGERATEURS A UN PARTICULIER.

L'an deux mil vingt-trois, le 23 du mois de novembre, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCAATION : 16/11/2023

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 8

Nicolas CRUNCHANT – Marie-Hélène FAROUZE – Philippe RIBOT – Florian BOURCIER – Charles LACROIX – Dominique LEPAS – Nicolas TENOUX – Philippe BOULET -

NOMBRE DE POUVOIRS : 3

Florent BUES a donné pouvoir à Florian BOURCIER – Joël GAUCHE a donné pouvoir à Philippe BOULET – Chrystelle CERUTTI a donné pouvoir à Nicolas TENOUX.

NOMBRE DE VOTANTS : 11

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Hélène FAROUZE.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de remplacer deux réfrigérateurs pour équiper les logements communaux à destination des travailleurs saisonniers.

Il propose d'acquérir ces deux réfrigérateurs auprès d'un particulier qui souhaite les mettre en vente au prix de 120 € les deux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 11 voix POUR,

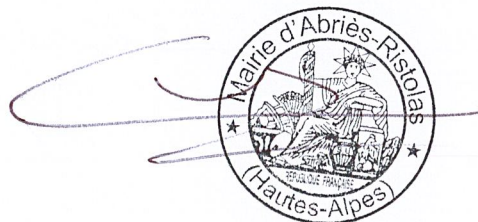
APPROUVE la proposition du Maire,

DECIDE d'acheter deux réfrigérateurs pour les gîtes communaux à destination des travailleurs saisonniers pour un montant de 120 € les deux à Monsieur CHEVALIER Florian domicilié Rue du Pied la Ville – 05 470 AIGUILLES,

AUTORISE LE MAIRE à émettre le mandat de paiement correspondant.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT



Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.